

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION**

ABATTAGE D'ARBRES, REMBLAI OU DÉBLAI, TRAVAUX EN RIVE OU SUR LE LITTORAL, MURET, MUR

DE SOUTÈNEMENT, AFFICHAGE, QUAI

SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

**ESPACE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION**

No de matricule :

No de demande :

Date de réception

de la demande :

**1 IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE**

Nom :

Adresse :

VILLE

PROVINCE

CODE POSTAL

Téléphone :

Cellulaire :

Courriel :

**2 LIEU DES TRAVAUX**

Adresse :

No de lot :

Projet riverain à un lac,

cours d'eau ou milieu humide :

OUI \*

NON

**3 REQUÉRANT**

*Si différent du propriétaire, fournir une procuration ou une résolution du Conseil d'administration*

Nom :

Adresse :

VILLE

PROVINCE

CODE POSTAL

Téléphone :

Cellulaire :

Courriel :

\* Pour les travaux en milieu riverain, des mesures particulières de protection de l'environnement doivent être prises et des expertises peuvent être exigées

**4 NATURE DE LA DEMANDE**

VEUILLEZ COCHER LA OU LES CASES APPROPRIÉES

- ABATTAGE D'ARBRES** QUANTITÉ : \_\_\_\_\_
- ABATTAGE D'ARBRES EN FORÊT PRIVÉE (> 1 HA)**
- TRAVAUX DE STABILISATION DE LA RIVE**
- RENATURALISATION DE LA RIVE<sup>2</sup>**
- ACCÈS AU PLAN D'EAU :**
  - ESCALIER**
  - FENÊTRE VERTE**
  - SENTIER**
- TRAVAUX SUR LE LITTORAL OU DANS UN MILIEU HUMIDE<sup>2</sup>**
- INSTALLATION D'UN QUAI DE PLUS DE 20 M<sup>2</sup>**  
DIMENSIONS: \_\_\_\_\_
- MURET OU MUR DE SOUTÈNEMENT**
- EXCAVATION, DÉBLAI OU REMBLAI**
- ENTRÉE CHARRETIÈRE OU ALLÉE DE CIRCULATION**
- EXCAVATION DANS UNE RUE PUBLIQUE**
- ENSEIGNE OU AFFICHAGE**
- AIRE DE STATIONNEMENT DE CINQ (5) CASES ET +**
- AUTRE :** \_\_\_\_\_

**IMPORTANT**

**TARIFS<sup>1</sup>**

La tarification pour toute demande de permis ou demande de certificats est disponible en annexe au présent formulaire ou en ligne, au lien suivant :

[Tarifs pour demande de permis ou certificat d'autorisation du Service de l'urbanisme](#)

Les tarifs sont payables lors du dépôt de la demande. Aucune demande ne sera traitée si les frais ne sont pas acquités :

Les cartes de crédit (MasterCard ou Visa) ou de débit (interac) sont acceptées.

**DURÉE DE VALIDITÉ DU CERTIFICAT D'AUTORISATION**

La durée du certificats pour les travaux d'aménagement est de douze (12 mois) à l'exception d'une demande de certificat pour abattage d'arbres en forêt privée qui est de vingt-quatre (24) mois.

**DÉLAI DE TRAITEMENT DES DEMANDES**

Tous les documents exigés doivent être joints à la demande de permis pour le traitement de celle-ci.

Un délai de 30 jours est requis pour le traitement d'une demande.

**VOUS DEVEZ AVOIR LE CERTIFICAT D'AUTORISATION EN MAIN  
AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX**

1 Coûts de base et supplémentaires déterminés par le Règlement numéro 538-2023.

2 Un certificat d'autorisation du Ministère est requis pour les travaux sur le littoral ou dans un milieu humide

**5 RESPONSABLE DES TRAVAUX**

Nom de l'entrepreneur ou de la personne en charge : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

NO DE LICENCE R.B.Q.

VILLE

PROVINCE

CODE POSTAL

Téléphone : \_\_\_\_\_

Cellulaire

Courriel : \_\_\_\_\_

**6 DESCRIPTION DE LA DEMANDE** Plan/croquis ci-joint Autres renseignements utiles ci-joints

Description des travaux prévus (ex. : longueur des allées, dimensions des murets, hauteur, matériaux utilisés, etc.)

**DÉBUT DES TRAVAUX**

AAAA/MM/JJ

**FIN DES TRAVAUX (ESTIMATIVE)**

AAAA/MM/JJ

**COÛT ESTIMÉ DES TRAVAUX**

\$

**7 DOCUMENTS REQUIS POUR L'ÉTUDE DE LA DEMANDE****Pour plus de précisions, consultez le *Règlement sur les permis et certificats* en vigueur.**

- Copie d'une pièce d'identité avec photo et signature
- Certificat de localisation préparé par un arpenteur-géomètre positionnant la rive pour une construction existante
- Certificat d'autorisation du Ministère (si applicable)
- Plan-projet d'implantation préparé par un arpenteur-géomètre
- Étude d'un ingénieur forestier
- Plan d'implantation (croquis)
- Étude géotechnique pour les terrains en pente de plus de 25%
- Copie du bail hydrique du CEHQ
- Photos récentes
- Étude de mitigation pour travaux à moins de 100 m d'un lac, d'un cours d'eau ou d'un milieu humide
- Autorisation du MTQ
- Autorisation du Conseil (si dérogation mineure)
- Engagement écrit du requérant quant à sa responsabilité à l'égard des dommages pouvant être causés à la propriété publique
- Plan montrant l'emplacement approximative de l'arbre ou des arbres à abattre

**8 DÉCLARATION DU REQUÉRANT**

Le soussigné déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets au meilleure de sa connaissance. Il reconnaît avoir pris connaissance de la réglementation d'urbanisme applicable et des documents requis à l'étude de sa demande en vertu du *Règlement sur les permis et certificats* en vigueur. Si le certificat d'autorisation lui est accordé, il s'engage à en **respecter les conditions d'émission**. L'obtention d'un permis ou d'un certificat de la Municipalité ne dégage pas le requérant des autres obligations qu'il pourrait avoir en vertu d'autres règlements municipaux ou de lois provinciales ou fédérales, notamment la Loi sur la qualité de l'environnement (c. Q-2).

**Le soussigné comprend que la signature du présent formulaire et le paiement des frais exigibles ne constituent pas un certificat en soi, ni une garantie de l'acceptation de sa demande.**

\_\_\_\_\_  
Signature du requérant\_\_\_\_\_  
Nom et prénom (EN LETTRES MAJUSCULES)\_\_\_\_\_  
Date (AAAA/MM/JJ)**VOUS DEVEZ AVOIR LE CERTIFICAT EN MAIN AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX**

## TARIFICATION ET DOCUMENTS EXIGÉS : AMÉNAGEMENT DE TERRAIN - Formulaire F-SU-AT-22

Type de projet		Tarif	Durée	Documents exigés
▪ <b>Abattage d'arbres</b>		Gratuit	12 mois	1, 9 et 14
▪ <b>Abattage d'arbres en forêt privée (&gt; 1 HA) avec devis d'ingénieur</b>		103 \$	12 mois	1 et 5
▪ <b>Travaux en milieu riverain<sup>1</sup></b> - Travaux de stabilisation de la rive - Renaturalisation de la rive <sup>1</sup> - Accès au plan d'eau - Travaux sur le littoral ou dans un milieu humide <sup>2</sup>		36 \$ + dépôt <sup>3</sup> 36 \$ 36 \$ 36 \$	12 mois	1, 2,3, 4, 10 et 11
<b>1 Des mesures particulières de protection de l'environnement doivent être prises et des expertises peuvent être exigées</b> <b>2 Un certificat d'autorisation du Ministère est requis.</b> <b>3 <u>Dépôt remboursable</u> : Permis de construction 2 060 \$ / Travaux de renaturalisation 1 545 \$ / Stabilisation de la rive, mur de soutènement, déblais et remblais, entrée charretière 1 545 \$</b>				
▪ <b>Installation de quai (plus de 20 m<sup>2</sup>)</b>		Gratuit	12 mois	1, 3, 8
▪ <b>Muret ou mur de soutènement, déblai ou remblai, excavation, entrée charretière</b> <b>4 +1 \$ par tranche de 1 000 \$ d'évaluation de travaux</b>		36 \$ <sup>4</sup>	12 mois	1, 2, 7 et 10
▪ <b>Excavation dans une rue publique</b> <div style="text-align: right;">Dépôt remboursable</div>		52 \$ 1 030 \$	12 mois	1, 11, 12 et 13
▪ <b>Enseigne ou affichage</b>		52 \$	--	1, 6 et 9
▪ <b>Aire de stationnement de cinq (5) cases et +</b>		31 \$	--	1, 2, 3, 7 et 10
<b>Documents requis pour l'étude de la demande</b>				
1	Copie d'une pièce d'identité avec photo et signature	8	Copie du bail hydrique du CEHQ	
2	Certificat de localisation préparé par un arpenteur-géomètre positionnant la rive	9	Photos récentes	
3	Certificat d'autorisation du Ministère (si applicable)	10	Étude de mitigation pour travaux à moins de 100 m d'un lac, d'un cours d'eau ou d'un milieu humide	
4	Plan-projet d'implantation préparé par un arpenteur-géomètre	11	Autorisation MTQ	
5	Étude d'un ingénieur forestier	12	Autorisation du Conseil (si dérogation mineure)	
6	Plan d'implantation (croquis)	13	Engagement écrit du requérant quant à sa responsabilité à l'égard des dommages pouvant être causés à la propriété publique	
7	Étude géotechnique pour les terrains en pente de plus de 25 %	14	Plan montrant l'emplacement approximative de l'arbre ou des arbres à abattre	